

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur - En l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTERRE (92000), 6 rue Pablo Neruda, salle B

le Jeudi 23 Mars 2023 à 14h00 - EN UN LOT (Loué) - à GARCHES (92380), 1 à 7 avenue Henri Bergson et 23 et 25 rue Pasteur

UN LOCAL à usage de réparations pour automobiles et de garages, 19 EMPLACEMENTS DE VOITURE et UNE AIRE DE CIRCULATION

Aux requêtes, poursuites et diligences de : Maîtresse Béatrice DUNOGUE-GAFFIE, es qualité de curatrice à l'abandon de la succession de Monsieur Elie DAHAN né le 04/10/1923 à RABAT (MAROC) et décédé le 31/12/1994 à PARIS 7^{ème}, administrateur judiciaire, demeurant 23 rue d'Hauteville 75010 PARIS désignée en qualité de curateur à l'abandon des biens composant la succession de Monsieur Elie DAHAN par jugement rendu le 14 février 1997 par le Tribunal de Grande Instance de PARIS et Ordonnance de remplacement rendue le 04 novembre 2005 par le Tribunal de Grande Instance de PARIS. Ayant pour avocat la SCP TOULLEC CORDANI représentée par Maître Aurélie CORDANI, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, demeurant à NANTERRE (HAUTS DE SEINE), 4 rue Salvador Allende, qui se constitue et occupera pour eux sur la présente vente sur licitation et ses suites,

En présence de : Madame Michèle Soly LEVY veuve de Monsieur Gaston TICHKOWSKY, née le 21 avril 1937 à RABAT (MAROC), de nationalité française, retraitée, demeurant 8 rue Berteaux Dumas 92200 NEUILLY SUR SEINE. Agissant en qualité de donataire de l'universalité des biens composant la succession de Monsieur Gaston TICHKOWSKY né le 04/04/1925 à RABAT (MAROC), décédé le 03 janvier 2020 à NEUILLY SUR SEINE

EN EXECUTION : 1°) D'un jugement rendu le 15 juillet 2021 par le Pôle Famille 3^{ème} Section du Tribunal Judiciaire de NANTERRE en premier ressort, 2°) D'un jugement en rectification d'erreur matérielle rendu le 20 mai 2022 par le Pôle Famille 3^{ème} Section du Tribunal Judiciaire de NANTERRE contradictoire et en dernier ressort

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE : Sur la commune de GARCHES (92380), dans l'immeuble sis 1 à 7 avenue Bergson et 23-25 rue Pasteur, cadastré section AK numéro 682, lieudit « 1 avenue Henri Bergson - 23/25 rue Pasteur » pour une contenance de 35a53ca : LE LOT SOIXANTE QUATORZE (74) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 59 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT SOIXANTE QUINZE (75) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 60 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT SOIXANTE SEIZE (76) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 61 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT SOIXANTE DIX-SEPT (77) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 62 du 1^{er} sous-sol Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT SOIXANTE DIX-HUIT (78) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 63 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT SOIXANTE DIX-NEUF (79) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 64 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT (80) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 65 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille

huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-UN (81) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 66 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-DEUX (82) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 67 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-TROIS (83) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 68 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-QUATRE (84) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 69 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-CINQ (85) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 70 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-SIX (86) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 71 du 1^{er} sous-sol Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-SEPT (87) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 72 du 1^{er} sous-sol Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-HUIT (88) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 73 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-NEUF (89) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 74 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-DIX (90) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 75 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-ONZE (91) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 76 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT QUATRE VINGT-DOUZE (92) : Un emplacement de voiture situé sous emprise et portant le numéro 77 du 1^{er} sous-sol. Et les soixante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT CENT TRENTE DEUX (132) : Sous l'emprise du bâtiment (cage d'escaliers B, C et D), un local à usage de réparations pour automobiles et de garages, avec sanitaires, avec accès direct par une rampe à l'avenue Henri Bergson, disposant de deux escaliers de secours et d'un escalier privatif communiquant avec le lot numéro 502 situé au rez-de-chaussée de la cage d'escalier D. Et les huit mille huit cent deux cents/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier. LE LOT CENT TRENTE TROIS (133) : Aire de circulation desservant les lots 74 à 92. Et les quarante-cinq/cent un mille huit centièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

MISE A PRIX : 450 000 € (QUATRE CENT CINQUANTE MILLE EUROS)

réductible par tranche d'1/4 en l'absence d'enchères

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des Conditions de Vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de Nanterre.

S'adresser pour tous renseignements :

**- Au Cabinet TOULLEC CORDANI, Avocats au Barreau des Hauts de Seine, y demeurant 4 rue du Salvador Allende - 92000 NANTERRE - Tél. : 01.56.05.76.46 Fax : 01.56.83.98.91 - cabinet@toullec-avocat.com - Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, où le cahier des conditions de vente a été déposé. - Sur internet : sur www.licitor.com et sur www.toullec-cordani.com
- Visite : contacter le Cabinet ou consulter le site internet**